



BULLETIN D'ACCRÉDITATION 2016-02

Troisième édition de la norme CAN/ULC-S527-11 – Postes de contrôle pour les réseaux avertisseurs d'incendie

DEMANDE DE COMMENTAIRES – REPORT PROPOSÉ DE LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Destinataires :

Abonnés au service de certification d'UL et d'ULC pour les postes de contrôle pour les réseaux avertisseurs d'incendie, CAN/ULC-S527-11 et autres parties intéressées

YSW7 : Accessoires, dispositifs de déclenchement certifiés pour le Canada

YSZV7 : Postes de contrôle, dispositifs de déclenchement certifiés pour le Canada

YSZVC : Postes de contrôle, déclenchement d'appareils

SZNT7 : Dispositifs de déclenchement certifiés pour le Canada

SZNT8 : Dispositifs de déclenchement certifiés pour le Canada – Composant

SZNTC : Dispositifs de déclenchement

TBJW7 : Dispositifs de déclenchement aux fins d'utilisation dans les emplacements dangereux certifiés pour le Canada

UOJZ7 : Postes de contrôle pour réseaux certifiés pour le Canada

UOJZC : Postes de contrôle pour réseaux avertisseurs d'incendie

UOXX7 : Accessoires de postes de contrôle pour réseaux certifiés pour le Canada

UOXX8 : Accessoires de postes de contrôle pour réseaux certifiés pour le Canada – Composant

UOXXC : Accessoires de postes de contrôle pour réseaux avertisseurs d'incendie

UTRZ7 : Blocs d'alimentation certifiés pour le Canada

UTRZ8 : Blocs d'alimentation certifiés pour le Canada – Composant

UTRZC : Blocs d'alimentation, réseaux avertisseurs d'incendie

UUKL8 : Équipement de système de désenfumage certifié pour le Canada – Composant

UUKLC : Équipement de système de désenfumage

UTRZ7 : Dispositifs divers pour le service d'avertissement de

protection incendie certifiés pour le Canada

UXKVC : Dispositifs divers, réseaux avertisseurs d'incendie

Le présent bulletin fait suite au bulletin d'accréditation ULC 2014-06 publié le 28 octobre 2014. Une revue des dossiers industriels est en cours afin d'assurer la conformité des produits avec la troisième édition de la norme CAN/ULC-S527-11. La date d'entrée en vigueur de la revue des dossiers est le 16 juin 2016 (*déjà reportée du 17 juin 2015*). L'industrie a demandé plus de temps à UL pour se conformer aux nouvelles exigences.

En réponse aux préoccupations exprimées par certains fabricants, UL propose de reporter la date d'entrée en vigueur du 16 juin 2016 au 16 décembre 2016, afin de permettre la transition de la production à la plus récente mise à jour de la norme.

Demande de commentaires

Date limite pour les commentaires : (30 jours après la date du bulletin)

Veillez nous faire part de vos commentaires sur le report proposé de la date d'entrée en vigueur de la troisième édition de la norme CAN/ULC-S527-11. Les commentaires écrits doivent être envoyés par courriel à l'attention de Dan Kaiser à l'adresse Daniel.J.Kaiser@ul.com. Veuillez inclure votre nom au complet et l'adresse de votre entreprise pour que l'on puisse vous répondre. Veuillez noter que les commentaires peuvent être rendus publics.

Tous les commentaires doivent être envoyés de façon à arriver d'ici **(30 jours après la date du bulletin)**. À moins d'une demande expresse de votre part, UL n'accusera pas réception de vos commentaires s'ils sont en accord avec la présente proposition. UL examinera les réponses, puis publiera un bulletin pour annoncer le résultat.

Nous vous remercions à l'avance pour vos commentaires sur ce sujet.

Cordialement,

Laboratoires des assureurs du Canada Inc.

Günsimar Paintal

Gestionnaire régional – Accréditation et qualité
Responsable du programme de marque ULC

"Ce document est signé sur la compréhension que cette traduction est fidèle au contexte de la version anglaise"